# Présentation du Canada à l’intention du Comité d’adaptation sur les façons d’intégrer les questions relatives à l’égalité entre les sexesaux activités de planification et de mise en œuvre de l’adaptation

Août 2019

L’égalité entre les sexes et les changements climatiques sont deux priorités du gouvernement du Canada, qui reconnaît que l’efficacité de la lutte contre les changements climatiques est optimisée lorsque des mesures sont prises pour résoudre les questions d’inégalité entre les sexes. Les femmes et les filles, ainsi que d’autres groupes affectées de manière disproportionnée, tel que les membres des collectivités autochtones, nordiques et côtières, sont particulièrement vulnérables aux changements climatique. Ces groupes font aussi preuve d’une grande résilience face aux impacts des changements climatiques et sont des acteurs de changement contribuant de par leurs connaissances, expériences et leadership à l’action climatique au Canada et globalement.

Le Canada présente respectueusement les considérations ci-après qui portent sur l’intégration des questions relatives à l’égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des activités d’adaptation afin de contribuer aux travaux du Comité d’adaptation de la Convention cadre des Nations Unies pour les changements climatiques (CCNUCC).

***Avez-vous de bons exemples de leçons tirées et de pratiques exemplaires qui existent dans votre pays ou votre milieu pour ce qui a trait à la priorisation et à l’intégration des questions relatives à l’égalité entre les sexes dans le processus d’élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d’adaptation?***

Le gouvernement du Canada utilise un outil analytique appelé « analyse comparative entre les sexes plus » (ACS+) pour évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de personnes – femmes, hommes ou autres. Le terme « plus » signifie que l’analyse ne se limite pas aux différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) et qu’elle peut aussi tenir compte de nombreux autres facteurs identitaires, comme la race, l’origine ethnique, la religion, l’âge et les handicaps de nature physique ou mentale. Dans le cadre de l’élaboration du plan canadien en matière de changements climatiques – le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* –, le gouvernement du Canada a mené une ACS+ exhaustive. Premièrement, l’analyse a permis de faire ressortir les rôles importants et uniques que jouent les femmes autochtones dans la lutte contre les changements climatiques au Canada et la nécessité de les inclure dans la conception des mesures d’adaptation et d’atténuation à l’échelle communautaire. Deuxièmement, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques met l’accent sur l’importance de mesures d’adaptation efficaces et reconnaît explicitement que certains groupes sont touchés de façon disproportionnée par les changements climatiques. En utilisant l’ACS+ dans le contexte des principales activités gouvernementales, y compris les activités qui concernent les changements climatiques, le Canada a dégagé une pratique exemplaire, soit celle d’appliquer l’optique de l’ACS+ dès le début du processus de recherche et d’élaboration de politiques afin de bien comprendre et intégrer les considérations de genre.

Le gouvernement du Canada contribue également à faciliter l’intégration des questions liées à l’égalité entre les sexes aux mesures d’adaptation dans les différentes administrations et les différents secteurs au pays grâce à la Plateforme d’adaptation aux changements climatiques du Canada (la « Plateforme »). La Plateforme est une tribune nationale qui permet de rassembler divers intervenants de tout le Canada, dont des dirigeants et des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d’organisations autochtones nationales, de l’industrie et de recherche, ainsi que du milieu universitaire. Son objectif est de renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, d’établir la cohésion nécessaire aux processus de formulation des politiques d’adaptation au Canada et de favoriser l’harmonisation des ressources pour assurer l’efficacité des mesures d’adaptation. Récemment, la Plateforme s’est employée plus particulièrement à examiner les dimensions sociales de l’adaptation, telles que les considérations de genre, et à tirer des leçons des approches d’adaptation dirigées par les Autochtones de manière à harmoniser la réflexion et les processus stratégiques entre les administrations et ainsi à favoriser des mesures plus équitables et des changements institutionnels. Pour la suite des choses, la Plateforme continuera d’étudier les possibilités d’accélérer l’adaptation selon une approche plus exhaustive et systémique qui se concentre sur les collectivités vulnérables et marginalisées et qui permet leur autonomisation.

En outre, le prochain rapport d’évaluation des changements climatiques et de leurs effets sur la santé du Canada, lequel s’intitule *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir*, comprendra une analyse de l’équité en santé, des facteurs de vulnérabilité qui se recoupent et des populations vulnérables. Il présentera aussi une analyse de l’incidence des facteurs non-climatique, comme les facteurs identitaires individuels (sexe, genre, emplacement géographique, revenu, race, etc.) et comment ceux-ci affectent les risques pour la santé causés par les changements climatiques et les obstacles à l’adaptation. Les responsables de la santé et les décideurs se serviront de ces renseignements d’analyse pour élaborer et mettre en œuvre des mesures d’adaptation plus efficaces qui ne perpétuent pas, même involontairement, les inégalités existantes.

Durant sa présidence du G7 en 2018, le Canada a mis de l’avant l’égalité des genres comme thème transversal. Une des aires de focus du G7 de 2018 était la résilience économique mondiale aux catastrophes, avec l’égalité entre les sexes comme thème transversal, et a mené à l’élaboration du *Plan d’action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des communautés côtières résilientes*. Dans le cadre de cette initiative, les dirigeants du G7 se sont engagés à développer des stratégies de planification de l’adaptation pour la préparation et le rétablissement face aux situations d’urgence qui tiennent compte des considérations de genre en plus de favoriser la participation égale des femmes à la prise de décisions en matière de réduction des risques de catastrophe et de rétablissement.

En juin 2017, le Canada a adopté la Politique d’aide internationale féministe (PAIF), qui place l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes et des filles au cœur de ses efforts en matière d’aide internationale. L’un des domaines d’intervention de la PAIF est axé sur les pratiques environnementales qui appuient des communautés en santé, résilientes et capable d’adaptation en favorisant le leadership et la propriété des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans l’élaboration de pratiques et de technologies locales. Dans la foulée de son engagement financier de 2,65 milliards de dollars pour la lutte contre les changements climatiques, le Canada a versé 2 millions de dollars en 2017-2018 pour le Réseau mondial des plans nationaux d’adaptation (PNA), qui vise à améliorer la planification et l’intervention nationale en matière d’adaptation dans les pays en développement ainsi qu’à faciliter l’apprentissage et l’échange entre pairs à l’échelle internationale. Les fonds octroyés par le Canada ont servi plus particulièrement à organiser, en février 2018, un atelier de formation aux Fidji au cours duquel un vaste éventail de décideurs et de professionnels du domaine de l’adaptation originaires de 21 pays ont eu l’occasion de renforcer leur capacité à intégrer les questions relatives à l’égalité entre les sexes à leurs processus nationaux de planification de l’adaptation. Le soutien du Canada a aussi facilité l’élaboration et la mise en œuvre de programmes de PNA sur le territoire de plusieurs États insulaires du Pacifique. Ce soutien a notamment permis aux Fidji de lancer le cadre relatif à leur PNA, en plus d’aider Kiribati et les îles Salomon à examiner des options visant à mieux tenir compte des questions liées à l’égalité entre les sexes dans le cadre de la planification de l’adaptation à l’échelle nationale.

***Quelle est la meilleure façon d’intégrer les questions relatives à l’égalité entre les sexes aux mesures d’adaptation?***

Trois priorités se dégagent de l’expérience du Canada dans l’intégration des questions relatives à l’égalité entre les sexes aux activités de planification et de mise en œuvre de l’adaptation :

1. **Appliquer une ACS+ significative dès le début**: Les considérations liées à l’égalité entre les sexes et autres considérations sociales doivent être intégrées aux processus de planification de l’adaptation dès le début, et ce, de manière significative, afin de s’assurer que les mesures d’adaptation soient adaptées aux besoins et aux circonstances propres aux collectivités et aux groupes vulnérables et marginalisés.
2. **Donner aux communautés vulnérables et marginalisées l’autonomie nécessaire pour qu’elles deviennent des agents de changement** : De plus en plus d’études démontrent que les compagnies avec une représentation élevée de femmes dans la haute gestion ont tendance à mieux performer en termes de compétitivité et de performance financière. De plus, la recherche indique qu’avoir des femmes sur les conseils d’administration favorise la créativité et l’innovation[[1]](#footnote-1). S’il est vrai qu’il faut tenir compte de leurs préoccupations et de leurs besoins, il est tout aussi nécessaire de s’assurer que les femmes et les autres groupes marginalisés font partie intégrante des processus décisionnels qui touchent les dossiers environnementaux et climatiques. Pour intégrer les questions relatives à l’égalité entre les sexes aux activités de planification et de mise en œuvre de l’adaptation, il faut d’abord accroître le degré d’inclusion sociale dans les processus d’adaptation pour favoriser la participation communautaire de même que l’élaboration de programmes de recherche et d’action façonnés par les besoins des collectivités. C’est ainsi que les mesures d’adaptation inclusives permettront d’habiliter et d’encourager les groupes vulnérables et marginalisés à participer, à mobiliser les connaissances, la culture, les compétences et les ressources locales, et à transformer la vulnérabilité en leadership. Ce constat s’applique tout particulièrement à l’inclusion et à la mobilisation des collectivités autochtones, dont l’expérience et les connaissances sont essentielles à l’élaboration de solutions novatrices.
3. **Une base de données probantes solide est indispensable à l’intégration des questions relatives à l’égalité entre les sexes aux mesures d’adaptation** : Il est essentiel de disposer de données ventilées par sexe pour orienter la prise de décisions et évaluer l’efficacité des politiques, des plans et des programmes visant à intégrer les questions relatives à l’égalité entre les sexes aux mesures d’adaptation. En mai 2019, le gouvernement du Canada a lancé le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l’inclusion, un nouveau carrefour de données en ligne qui permet d’accéder facilement à de l’information sur l’éducation, les familles, la santé, l’immigration, le travail et le revenu du point de vue du genre, de la diversité et de l’inclusion. L’initiative a pour objectif d’aider les citoyens à prendre des décisions éclairées et d’appuyer les urbanistes, les propriétaires d’entreprise et les décideurs à tous les échelons.

***À la lumière de votre expérience, quelles lacunes demeurent dans l’intégration des questions liées à l’égalité entre les sexes aux activités de planification et de mise en œuvre de l’adaptation?***

Le Canada reconnait que les priorités générales et les outils tels que l’ACS+ ne se traduisent pas systématiquement par de bonnes politiques. Afin d’intégrer les considérations de genre de manière efficace dans la planification et la mise en œuvre des activités d’adaptation il doit y avoir une évaluation et une amélioration continuelle des outils et des pratiques opérationnelles basée sur les meilleures données disponibles. Peu importe le niveau d’avancement de l’intégration des questions sociales aux mesures d’adaptation, il y a un besoin pour davantage d’études approfondies et de données pertinentes dans un contexte de pays développé. Améliorer cette base de données aidera à s’assurer que les mécanismes, tel que l’ACS+ sont utilisés à leur plein potentiel et qu’ils contribuent à des changements positifs de mentalité par rapport au rôle que peuvent jouer les femmes et les filles dans l’adaptation aux changements climatiques.

***Quelles ressources utiles existe-t-il sur le sujet?***

Le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l’inclusion, qui est le nouveau carrefour de données en ligne sur le genre du gouvernement du Canada, est accessible à l’adresse suivante : <https://www.statcan.gc.ca/fra/themes-debut/genre_diversite_et_inclusion>.

De plus amples renseignements sur l’ACS+ (ainsi qu’un cours de formation offert gratuitement par le gouvernement du Canada) se trouvent à l’adresse suivante : <https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html>.

1. Gouvernement du Canada, Les femmes aux conseils d'administration : un avantage concurrentiel : <https://cfc-swc.gc.ca/abu-ans/wwad-cqnf/wldp/wb-ca/booklet-fr.html> [↑](#footnote-ref-1)